

PROGRAMME FC PSE2 – Formation Continue Premiers Secours en Equipe de niveau 2

Durée : 6 heures

Modalités et délais d'accès

Groupe de 6 à 15 personnes maximum

Formation réalisée en présentiel en

Inter entreprise dans nos locaux

Inscription possible jusqu'à 48h du début de la formation en fonction du nombre de places restantes.

Intra entreprise dans nos locaux

1 mois entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation

Tarif : par personne

Inter : 175 €

Intra : Sur devis

Méthodes pédagogiques :

- Introduction
- Etude de cas
- Démonstration pratique
- Apprentissage
- Exercices et mises en situations réelles
- Conclusion

Moyens pédagogiques

- Ordi vidéo projecteur
- Mannequin adulte, enfant et nourrisson
- Valise de cas concret
- Coupe de tête
- Défibrillateur
- Fiche de suivi et d'évaluation
- Livret de formation

Le contrôle de la présence des stagiaires sera assuré par la vérification de l'assiduité des participants, émargement pour chaque séance de formation des stagiaires et des formateurs

Modalités d'évaluation de la formation :

- Evaluation formative lors de l'apprentissage
- Evaluation certificative lors des cas concrets

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap :

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Merci de nous préciser vos besoins particuliers sur la fiche d'analyse des besoins que nous vous transmettrons à l'inscription, ou de nous contacter afin de nous permettre de nous adapter au mieux pour répondre à vos besoins et attentes.

Formateur :

Formateurs certifiés Premiers Secours en Equipe

Contact :

☎ : 0594 31 38 04

cbcontact@croixblanche973.fr

croixblanche973@yahoo.fr

Site : <https://www.croix-blanche-guyane.fr/>

Public

Cette formation est à destination des personnes qui sont titulaires du PSE2.

Prérequis

Être titulaire du PSE2 avec une formation continue datée de moins de deux ans.

Compétences visées

Maintenir les compétences de l'apprenant afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

Objectifs

À la fin de la formation, le stagiaire doit être capable :

1. De prendre en charge une personne :
 - Présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie ;
 - Victime d'une atteinte circonstancielle ;
 - Présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel.
2. D'assurer, au sein d'une équipe :
 - L'immobilisation, totale ou partielle, d'une personne victime d'un traumatisme du squelette ;
 - Le relevage et le brancardage d'une victime, en vue de son transport.
3. De coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe

Par ailleurs, il doit être en mesure :

4. D'évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi
5. D'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
6. De réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés
7. D'adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime

Contenu pédagogique

La sensibilisation se déroule de la façon suivante :

Partie 1. – Révision de tout ou partie des techniques ;

Partie 2. – Actualisation des compétences ;

Partie 3. – Apport sur les éventuelles réformes

Partie 4. – Synthèse et évaluation.